



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 21 NOVEMBRE 2024
Législature 2020-2025
Salle du Conseil municipal



Présent-e-s

Exécutif :

M. Antoine CORNUT	Maire
Mme Danièle YAKOUBIAN	Adjointe
Mme Magali OUEDRAOGO	Adjointe

Bureau du Conseil

M. Alexandre SIZONENKO	Président
Mme Michèle TISCHHAUSER	Vice-présidente
Mme Myriam RIVOLLET	Secrétaire

Conseillers municipaux

M. Sébastien DORAND
Mme Léonie DUNAND
M. André FERREZ
M. Jérôme LARDENOIS-ROBERT
M. Robin VIDONNE
M. Éric WYSS

Excusé-e-s

M. Jorge VARELA

Absent-e-s

--

Procès-verbaliste

Mme Emmanuelle MAIA



ORDRE DU JOUR

1. Approbation de l'ordre du jour de la séance du jour
2. Approbation du procès-verbal du 17 octobre 2024
3. Communications du Maire et des Adjointes
4. Communications du Bureau
5. Décision de l'ACG sujette à opposition des conseils municipaux
6. Projet de délibération – DM 2024_64 – Approbation du budget de fonctionnement et des investissements 2025
7. Projet de délibération – DM 2024_63 – Indemnités allouées aux maire-adjointes-conseil administratif – 2025
8. Projet de délibération – DM 2024_62 – Crédit destiné au versement de la contribution annuelle au FIDU – 2025 – 27 900 F
9. Projet de délibération – DM 2024_61 – Amortissement complémentaire 2024 – salle Gyvi – 100 000 F
10. Projet de délibération – DM 2024_60 – Amortissement complémentaire 2024 – collecteurs – route de Gy (tronçon temple-Turaines) – 130 100 F
11. Projet de délibération – DM 2024_59 – Amortissement complémentaire 2024 – local parascolaire – 100 000 F
12. Projet de délibération – DM 2024_58 – Amortissement complémentaire 2024 – FIDU – 29 290 F
13. Comptes rendus des commissions

14. Dates des prochaines séances
15. Propositions individuelles et questions
16. Divers



M. Alexandre Sizonenko ouvre la séance à 19h15 en souhaitant la bienvenue à toutes et tous, puis il annonce les excusés.

1. Approbation de l'ordre du jour de la séance du jour

En l'absence de toute remarque, l'ordre du jour est considéré comme approuvé à l'unanimité des personnes présentes.

2. Approbation du procès-verbal du 17 octobre 2024

Le Président passe en revue, page par page, le procès-verbal du 17 octobre 2024.

Le procès-verbal du 17 octobre 2024 est approuvé à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

3. Communications du Maire et des Adjointes

M. Antoine Cornut

Comité du GIPE

Le Maire annonce que le comité du GIPE a fait un point de situation le 28.10.2024. Il faut relever la modification du règlement de l'accueil de la petite enfance dans le canton de Genève : à l'avenir, les apprentis ne seront plus comptés dans les taux d'encadrement.

Arrivée de Mme Léonie Dunand.

Gardes ruraux

Le Maire a participé, le 30.10.2024 à Jussy, à une séance avec les gardes ruraux et les agriculteurs. Chacun a pu expliquer son point de vue et ses tâches.

Comité de l'ACG

Le comité de l'ACG s'est réuni à Gy, le 4.11.2024. Les magistrats ont ensuite été conviés à un fort sympathique repas au 4-5-6 Cueillir des Cerises.

Mobilité

Les magistrats d'Arve et Lac ont rencontré M. Pierre Maudet le 8.11.2024 pour un point de situation sur la mobilité, notamment transfrontalière.

Arrivée de M. Robin Vidonne.

Le canton ne reçoit aucune information des autorités françaises concernant la future 2x2 voies Machilly-Thonon.

Le Maire assistera lundi prochain à la Mairie de Jussy à une séance sollicitée par M. Gilles Marti concernant la construction de cette autoroute.

AG de l'ACG

Hier soir, lors de l'AG de l'ACG, les magistrats ont assisté à une présentation de la fondation Modus – une émanation de la fondation Wilsdorf –, qui vise à soutenir les acteurs de la décarbonisation de la mobilité. La fondation Modus, qui est sollicitée pour différents projets, est même ouverte à de l'expérimentation, par exemple des financements pour la mise à disposition de véhicules Mobility pendant une phase-test de six mois.

M. Éric Wyss confirme que la fondation Modus bénéficie de beaucoup d'expertise.

Différents financements via le FI ont été votés par l'AG de l'ACG, notamment les enveloppes culturelle et sportive pour divers projets et une subvention d'investissement de 7 mios pour la rénovation complète du centre funéraire de Saint-Georges.

Réfection du chemin des Cherdets

Le Maire et Mme Myriam Rivollet ont rencontré ce matin sur place l'ingénieur chargé du pilotage de la réfection du chemin des Cherdets. Les travaux débuteront demain ; le chemin sera barré pendant quelques jours.

Mme Danièle Yakoubian

Chemin des Cherdets et chemin de la Vigne-à-Léon

La réfection du chemin sera faite les 21 et 22 novembre, si les conditions météo le permettent.

Chemin de Servèze

Les travaux de réfection de la route auront lieu en 2025, à la demande de Jussy.

Revêtement de la route devant Gyvi

Mme Danièle Yakoubian a reçu de M. Pasquale Bartolo des devis pour la réfection de la route, dont le revêtement est dégradé. Ce dossier sera évoqué en commission urbanisme.

Le Maire précise que M. Pasquale Bartolo est le responsable technique de la commune de Jussy. La commune fait de temps à autre appel à ses services.

Antenne 5G

Le complément au recours contre l'antenne a été déposé le 23 octobre au TAPI. La commune attend maintenant la suite du traitement de ce recours.

TPG

Toutes les lignes verront, de manière générale, leurs premiers départs avancés à 5h du matin au lieu de 6h.

Entre le 2 mai et le 28 septembre 2025, une nouvelle ligne 29 appelée « la ligne des plages » sera mise en service entre Collonge-Bellerive, Bois-Caran et Creux-de-Genthod via Vézenaz, Genève-Plage, place des Eaux-Vives, Rive, Métropole, Bains des Pâquis, Jardin botanique et plage du Vengeron. Elle fonctionnera du vendredi soir dès 20h30-21h00 jusqu'au dimanche fin de service. Le début du service du samedi et du dimanche est fixé à 9h.

En ce qui concerne le trajet pour Bois-Caran, depuis la rentrée d'octobre, un bus 39 double le 38. Il n'y a donc aucun changement pour les Gytans qui doivent toujours prendre deux bus. La commune attend une réunion avec l'OCT, le DIP et les TPG afin de discuter de l'affectation future de nos jeunes, Gradelle ou Bois-Caran, et de l'offre des TPG les concernant (17 élèves sur les trois degrés).

La Rampe

La Rampe a organisé la fête des lanternes le 15 novembre. Les enfants ont défilé avec les lanternes qu'ils avaient fabriquées. Les participants ont dégusté soupe, pain, fromage et crêpes accompagnés de thé, jus de pomme chaud et chocolat chaud.

Sortie karting

La sortie a débuté avec un petit-déjeuner pris en commun au 4-5-6 Cueillir des Cerises. Puis les 23 jeunes (12-19 ans) et leurs 6 accompagnants sont partis pour la sortie karting qui a donné lieu à certaines courses effrénées. La journée s'est terminée avec des pizzas servies aux jeunes par le 4-5-6 Cueillir des Cerises.

Agenda

Mme Danièle Yakoubian annonce diverses dates :

- Escalade le 12 décembre à 18h15 devant Gyvi.
- Fête de Noël le 19 décembre, dès 19h30.
- Soirée prévention suicide en collaboration avec les communes du groupe Seymaz-Région le 14 mars 2025, sans doute à Choulex.
- Théâtre de Carouge le 20 juin 2025.

Mme Magali Ouedraogo

Projet Viridis

Mme Magali Ouedraogo annonce que ce projet a été adjugé à Sitel.

Déchets encombrants

La première levée au porte-à-porte des encombrants a eu lieu le 13.11.2024 avec une belle récolte. Si certains regrettent Mobilitri, beaucoup d'habitants sont satisfaits par le retour des levées au porte-à-porte.

Cadeaux pour les aînés

Les cadeaux pour les aînés seront prêts à être livrés dès le 5.12.2024. L'idéal serait que les élus prennent rendez-vous avec les concernés afin de programmer la livraison.

4. Communications du Bureau

Le Président annonce les dernières décisions de l'AG de l'ACG entrées en force.

- Octroi, en 2025, par le Fonds intercommunal, d'une subvention d'investissement de 10'000 francs à chaque nouvelle place de crèche créée et mise à disposition.
- Participation, en 2025, du Fonds intercommunal au financement du Bibliobus intercommunal.
- Financement, en 2025, par le Fonds intercommunal, de l'enveloppe attribuée à des dépenses culturelles diverses pour un montant de 1'500'000 francs.
- Financement, en 2025, par le Fonds intercommunal, de l'enveloppe attribuée à des dépenses sportives diverses pour un montant de 350'000 francs.
- Financement, en 2025, par le Fonds intercommunal, des investissements informatiques généraux pour un montant de 1'000'000 francs.
- Participation, en 2025, du Fonds intercommunal aux charges de fonctionnement du Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP) pour un montant de 7'400'000 francs.
- Octroi, en 2025, par le Fonds intercommunal à la Ville de Genève, d'une subvention de 2'500'000 francs représentant la participation des communes aux charges de fonctionnement du Grand Théâtre.
- Participation, en 2025, du Fonds intercommunal au financement de l'acquisition de 6 minibus pour la prestation du Bibliobus intercommunal.

5. Décision de l'ACG sujette à opposition des conseils municipaux

Le Président annonce la décision de l'AG de l'ACG du 16.10.2024 relative à l'attribution, par le Fonds intercommunal (FI), d'une subvention d'investissement de Fr. 1'000'000.- à la commune du Grand-Saconnex pour l'achat du matériel d'exploitation, de médiation et d'exposition du projet du Musée de la bande dessinée.

Le Conseil municipal en prend acte.

6. **Projet de délibération – DM 2024_64 – Approbation du budget de fonctionnement et des investissements 2025**

M. Éric Wyss rappelle que selon les dernières estimations communiquées par l'AFC, le projet de budget 2025 présentait un excédent de revenus de Fr. 59'114.-. Une commission des finances élargie au Conseil municipal s'est réunie le 18.11.2024 afin de répartir ce résultat. Une dernière information a été communiquée hier par e-mail par Mme Myriam Rivollet, à savoir que conformément la promulgation de la loi sur les estimations fiscales des immeubles qui entrera en vigueur le 1.1.2025, la commune sera obligée de tenir compte d'une baisse fiscale de Fr. 24'000.- sur les revenus fiscaux, ce qui ampute l'excédent de revenus précité.

Finalement, et en commun accord avec l'Exécutif, le poste « entretien des routes et trottoirs » a été réduit de Fr. 15'000.-, sachant que ce montant ne couvrait de toute façon pas les investissements prévus qui seront soumis au vote du Conseil municipal sous forme d'un crédit budgétaire, et Fr. 9'000.- ont été retirés du poste « travaux d'entretien des canalisations ». Au final, l'excédent de revenus s'élève à Fr. 35'114.-. Comme décidé lundi par la commission des finances élargie, ce montant a été réparti sur d'autres postes : frais de réception, matériel de fêtes (1^{er} août communal, 175^e anniversaire), primes d'assurance, parcs et promenades, budgets des commissions aînés et jeunesse, subventions aux habitants pour l'achat de containers.

La commission des finances élargie au Conseil municipal a préavisé favorablement le projet de budget 2025 tel que modifié.

M. Sébastien Dorand propose un amendement, à savoir inscrire un montant de Fr. 10'000.- pour les frais juridiques au cas où la commune perdrait son premier recours au TAPI contre l'antenne 5G.

M. Éric Wyss répond qu'il faudrait dans ce cas-là réaffecter une autre ligne budgétaire, puisque l'excédent de recettes escompté s'élève désormais à Fr. 614.-.

M. Sébastien Dorand suggère de présenter un projet de budget 2025 déficitaire, voire de réaffecter certaines lignes pour ne pas influencer le résultat.

Mme Myriam Rivollet informe que modifier maintenant le projet de budget 2025 reporterait au 5.12.2024 le vote de la délibération 2024_64. Un montant de Fr. 2'000.- figure dans le budget pour des honoraires relatifs à l'aménagement du territoire.

Mme Danièle Yakoubian indique que les frais pour un recours au TF s'élèvent au maximum à Fr. 5'000.- pour une cause sans intérêts pécuniaires, et à Fr. 50'000.- dans le cas contraire. De plus, la partie déboutée doit rembourser les frais engagés par la partie adverse.

M. Sébastien Dorand craint que la commune n'ait pas les moyens financiers de recourir au TF si le Conseil municipal prenait une telle décision.

M. Éric Wyss souligne que les coûts induits par un éventuel recours au TF sont inconnus, à l'heure actuelle.

M. Sébastien Dorand ne voudrait pas que la commune se retrouve hors délai, en cas de recours, compte tenu du délai référendaire de 40 jours.

Une telle décision impliquerait de renoncer à d'autres projets (social, jeunesse, etc.), relève **Mme Magali Ouedraogo**.

M. Sébastien Dorand propose de réaffecter des montants des postes travaux, car la commune peut faire des demandes de crédits budgétaires supplémentaires en cours d'année.

Mme Myriam Rivollet rappelle que hormis Fr. 3'000.- pour les collecteurs, ces budgets sont identiques entre 2024 et 2025.

Le Maire invite les élus à avoir des positions tranchées lors du vote de cet amendement en évitant l'abstention. Un montant de Fr. 10'000.- ne suffira sans doute pas pour recourir au TF. L'intention de M. Sébastien Dorand est louable, mais cette proposition arrive trop tard ; elle aurait dû être débattue lundi dernier par la commission des finances élargie au Conseil municipal.

En l'absence d'autre remarque ou question, **le Président** soumet au vote l'amendement proposé par M. Sébastien Dorand.

À la majorité (1 oui, 6 non, 0 abstention), le Conseil municipal rejette l'amendement proposé par M. Sébastien Dorand.

En l'absence d'autre remarque ou question, **le Président** donne lecture de la délibération DM 2024_64 et propose de passer au vote.

À l'unanimité (7 oui), le Conseil municipal accepte la délibération DM 2024_64.

7. Projet de délibération – DM 2024_63 – Indemnités allouées aux maire-adjointes-conseil administratif – 2025

En l'absence de toute remarque ou question, **le Président** donne lecture de la délibération DM 2024_63 et propose de passer au vote.

À l'unanimité (7 oui), le Conseil municipal accepte la délibération DM 2024_63.

8. Projet de délibération – DM 2024_62 – Crédit destiné au versement de la contribution annuelle au FIDU – 2025 – 27 900 F

En l'absence de toute remarque ou question, **le Président** donne lecture de la délibération DM 2024_62 et propose de passer au vote.

À l'unanimité (7 oui), le Conseil municipal accepte la délibération DM 2024_62.

9. Projet de délibération – DM 2024_61 – Amortissement complémentaire 2024 – salle Gyvi – 100 000 F

En l'absence de toute remarque ou question, **le Président** donne lecture de la délibération DM 2024_61 et propose de passer au vote.

À l'unanimité (7 oui), le Conseil municipal accepte la délibération DM 2024_61.

10. Projet de délibération – DM 2024_60 – Amortissement complémentaire 2024 – collecteurs – route de Gy (tronçon temple-Turaines) – 130 100 F

En l'absence de toute remarque ou question, **le Président** donne lecture de la délibération DM 2024_60 et propose de passer au vote.

À l'unanimité (7 oui), le Conseil municipal accepte la délibération DM 2024_60.

11. Projet de délibération – DM 2024_59 – Amortissement complémentaire 2024 – local parascolaire – 100 000 F

En l'absence de toute remarque ou question, **le Président** donne lecture de la délibération DM 2024_59 et propose de passer au vote.

À l'unanimité (7 oui), le Conseil municipal accepte la délibération DM 2024_59.

12. Projet de délibération – DM 2024_58 – Amortissement complémentaire 2024 – FIDU – 29 290 F

En l'absence de toute remarque ou question, le **Président** donne lecture de la délibération DM 2024_58 et propose de passer au vote.

À l'unanimité (7 oui), le Conseil municipal accepte la délibération DM 2024_58.

13. Comptes rendus des commissions

Jeunesse (CJ)

M. Jérôme Lardenois-Robert n'a rien de particulier à annoncer, Mme Danièle Yakoubian ayant déjà évoqué la sortie karting, qui a eu un franc succès, sous le point 3.

Aucune prise de parole n'étant demandée, il en est pris acte.

Environnement (CE)

Mme Léonie Dunand annonce que deux arbres ont été plantés par M. Laurent Chevalley dans le parc Gyvi.

Aucune prise de parole n'étant demandée, il en est pris acte.

Sociale (CS)

M. André Ferrez remercie les Conseillers municipaux et l'Exécutif qui ont pris part au petit-déjeuner des aînés, le 15.11.2024. Il y avait 41 participants ; 6 aînés ne sont pas venus. Ce petit-déjeuner était comme d'habitude très bien organisé.

M. André Ferrez cherche deux « racleurs » pour le marché de Noël du 1.12.2024 (M. Jérôme Lardenois-Robert s'annonce, M. Alexandre Sizonenko essaiera de se libérer). Il faudrait également des bras pour le démontage et les rangements, dimanche dès 16h.

Mme Magali Ouedraogo ajoute que le montage se fera sans doute le samedi. Un message circulera sur le groupe du conseil avec les dates d'installation et de montage.

Aucune autre prise de parole n'étant demandée, il est pris acte du compte rendu.

Patrimoine communal (CPC)

Mme Michèle Tischhauser n'a aucune communication.

Aucune prise de parole n'étant demandée, il en est pris acte.

Finances (CF)

M. Éric Wyss n'a pas d'information particulière.

Aucune prise de parole n'étant demandée, il en est pris acte.

Urbanisme (CU)

M. Alexandre Sizonenko n'a aucune communication.

Aucune prise de parole n'étant demandée, il en est pris acte.

Dons & subventions (CDS)

Le Maire annonce que la commune a versé d'urgence Fr. 1'000.- à Caritas Valence sur demande de la CDS.

Aucune prise de parole n'étant demandée, il en est pris acte.

14. Dates des prochaines séances

Le Président rappelle les prochaines dates à agender.

- Commission Environnement – à fixer.
- Commission Finances – à fixer.
- Commission Jeunesse – à fixer.
- Commission Patrimoine – à fixer.
- Commission Sociale – 17.2.2025.
- Commission Urbanisme – à fixer.
- Commission ad hoc Dons & Subventions – 10.12.2024.
- Séance ordinaire du Conseil municipal – jeudi 5 décembre 2024.

15. Propositions individuelles et questions

M. Éric Wyss explique que dans le cadre de la CDS, il s'est entretenu cette semaine avec la personne responsable canton/communes sur la solidarité internationale pour la Ville de Genève, Mme Candice Geinoz. Un groupe de travail canton/communes sur la solidarité internationale est en cours de création à propos des critères de sélection mis en place au sein des communes. Ce groupe de travail est également un moyen d'échanger sur les bonnes pratiques et de partager certains dossiers. Mme Candice Geinoz sonde l'intérêt de Gy à participer à ce groupe de travail qui se réunit environ trois fois par année et auquel ont déjà adhéré plusieurs communes (Carouge, Veyrier, Bernex, Confignon, Plan-les-Ouates, Ville et Canton de Genève). **M. Éric Wyss** propose d'en parler lors de la prochaine séance de la CDS.

Dans le cadre de ces rencontres annuelles, la commune serait-elle intéressée à organiser une séance lors du troisième trimestre 2025 (une trentaine de représentants des communes) ? Si oui, il faudrait se positionner début 2025. **M. Éric Wyss** pense que ce serait une bonne opportunité pour Gy.

Mme Myriam Rivollet souhaiterait plus de détails concernant les aspects logistiques et financiers.

Mme Myriam Rivollet prie la CDS de confirmer, lors de sa séance du 10.12.2024, le thème 2025 afin que l'administration puisse commencer à trier les dossiers.

16. Divers

Mme Michèle Tischhauser fait un compte rendu des séances de l'assemblée générale et du comité de Communes-École le 13.11.2024. Le bilan pour l'exercice 2023-2024 est bénéficiaire de Fr. 23'128,87. Les salaires sont plus élevés qu'à l'exercice précédent, car les coordonnatrices administratives ont dû étudier le nouveau logiciel. Par contre, une économie a pu être faite en décidant de ne pas éditer de flyers (et de passer par les tous-ménages communaux et leurs sites internet). Les comptes sont envoyés au DIP chaque année.

Un nouveau format de catalogue a été édité, basé sur les mêmes couleurs que précédemment.

Un nouveau logiciel est en service, qui envoie les factures par e-mail. Une facture papier peut être demandée.

145 cours et ateliers ont été proposés pour l'exercice 2024-2025, dont 32 nouveaux. 1'078 inscriptions ont déjà été confirmées, soit 10 % de plus que l'exercice précédent, pour 111 cours et ateliers ouverts. Les chiffres sont à nouveau comparables à l'exercice pré-Covid. La décision d'ouvrir un cours ou non est prise par Communes-École, ou par le professeur pour les ateliers. En cas de cours complet, les habitants peuvent être mis sur liste d'attente.

Un flyer concernant le second semestre devrait être préparé pour paraître sur les sites internet des communes.

Les personnes suivant un cours durant le premier semestre auront la priorité pour se réinscrire entre le 9 et le 20 décembre ; dès le 6.1.2025, les inscriptions seront ouvertes à tous.

Mme Danièle Yakoubian demande aux élus des suggestions d'associations en lien avec les enfants afin d'octroyer le don de fin d'année.

Plusieurs élus proposent Hôpiclowns.

M. Éric Wyss relève que les poubelles publiques sont souvent pleines.

Mme Myriam Rivollet indique que M. Serge Dubrit est allé les relever ; il a constaté que de nombreux usagers n'enfonçaient pas leurs déchets au fond des poubelles qui sont donc à moitié vides.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 20h42.


M. Alexandre Sizonenko
Président


Mme Michèle Tischhauser
Vice-présidente


Mme Myriam Rivollet
Secrétaire

